

Bienvenue à BMO Ligne d'action BMO Ligne d'action – Demande d'ouverture d'un compte d'épargne libre d'impôt

A POUR ACCÉLÉRER LE SERVICE (veuillez remplir toutes les sections pertinentes)

Veuillez noter que nous aurons besoin de plus de temps pour traiter vos demandes papier. Pour un délai d'exécution plus rapide, nous vous recommandons de remplir des formulaires en ligne. Vous pouvez accéder aux demandes d'ouverture de compte en ligne à l'adresse bmo.com/placements-autogeres

Si vous demandez : Remplissez :

- Nouveau CELI Toutes les sections
 Modification d'un CELI existant..... Toutes les sections

N°(s) de compte :

- Langue préférée : Français Anglais
 Caractéristique(s) du compte: Professionnel* Employé BMO s.o.

*Vous êtes considéré comme professionnel si vous, ou une personne avec qui vous vivez, êtes un employé d'une firme membre de l'OCRI ou d'une société affiliée. Veuillez fournir une lettre de confirmation de votre service de conformité autorisant l'ouverture du compte.

Transférez-vous un ou plusieurs comptes CELI?

- Oui - Veuillez remplir la formule « Autorisation de transfert de compte ». Non - Préciser la cotisation initiale : \$

B RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR Vous êtes titulaire du compte et celui-ci ne peut être ouvert conjointement.

***Les citoyens américains doivent remplir la formule W-9 ci-jointe. Veuillez communiquer avec BMO Ligne d'action ou visiter notre site Web pour des formulaires supplémentaires.**

Citoyenneté¹ Pays de résidence¹

Veuillez entrer votre nom tel qu'il figure sur votre pièce d'identité avec photo délivrée par un gouvernement.

Titre Nom Prénom

Nom et prénom privilégiés (s'ils ne correspondent pas à vos nom et prénom légaux) (facultatif)

Nom de famille Prénom Initiales

L'adresse de résidence principale Bur.

Ville Numéro de téléphone principal Autre numéro de téléphone Prov. Code postal Poste

N° téléc. Autre numéro Adresse électronique Bur.

Adresse de correspondance si différente de ci-dessus

Ville Prov. Code postal État civil

Nbre de pers. à charge Date de naissance (AA/MM/JJ) NAS (exigé par l'Agence du revenu du Canada).

- Situation d'emploi Temps plein (au moins 30 h par semaine) Temps partiel (moins de 30 h par semaine) Travailleur autonome Sans emploi
 Retraité Occasionnel/contractuel Saisonnier

Profession Nom de l'employeur Secteur d'activité Bur.
 Adresse de l'employeur

Ville Numéro de téléphone au travail Prov. Code postal

- Êtes-vous actuellement au service d'une des sociétés suivantes BMO Groupe Financier BMO Nesbitt Burns BMO Ligne d'action Aucune de ces réponses?

Veuillez indiquer le numéro d'identification d'employé (NIE) :

C RENSEIGNEMENTS sur le conjoint ou le conjoint de fait

Titre Nom Prénom
 Emploi Secteur d'activité Nom de l'employeur

« BMO (médaillon contenant le M souligné) » est une marque déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence. BMO Ligne d'action Inc. est une filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal. ConseilDirect est un produit de BMO Ligne d'action Inc. ConseilDirect n'offre pas de services de gestion de portefeuille fournis par un gestionnaire de portefeuille. Le client prend ses propres décisions de placement et gère lui-même son portefeuille de placement.
 ConseilDirect n'offre pas de comptes gérés sous mandat discrétionnaire.
 Membre - Fonds canadien de protection des épargnants et Membre de l'Organisme canadien de réglementation des investissements.

D POUR votre sécurité

Veillez créer un mot de passe temporaire qui doit comporter 6 caractères alphanumériques. Lorsque vous accéderez pour la première fois à votre compte par nos services automatisés, vous devrez changer ce mot de passe temporaire.

Mot de passe
du(des) compte(s):

E RENSEIGNEMENTS financier

Veillez arrondir au dollar le plus près.

Revenu
annuel total :

Actif liquide net (A)

(Liquidités et titres moins
tout prêt grevant ces titres)

Immobilisations nettes (B)

(Immobilisations moins tout élément
(suite) de passif grevant l'immobilisation)

Valeur nette estimée (C)

(C=A+B)

Empruntez-vous de l'argent dans le but d'investir? Oui Non

Sources de revenu annuel Revenu d'emploi Prêts et bourses aux étudiants ou REEE Prestations d'assurance-emploi Aide sociale Pension alimentaire
 Revenu de retraite Héritage Placement immobilier Placement en valeurs mobilières Autre

Sources des fonds Épargne tirée du revenu d'emploi Investissement immobilière Héritage
 Placement en valeurs mobilières Cadeau Autre

Utilisation prévue du compte Placement à court terme Placement à long terme Production de revenu Épargne
 Épargne-retraite Épargne-études Planification successorale Autre

Veillez fournir vos renseignements bancaires de BMO (le cas échéant).

Numéro de
domiciliation BMO

Numéro du
compte BMO

Adresse de la
banque BMO

Adresse

F SI VOUS RÉPONDEZ OUI aux questions suivantes, veuillez préciser

1. Êtes-vous, ou votre époux/conjoint de fait est-il :

a. Un initié, un administrateur ou un cadre supérieur (c'est-à-dire un dirigeant ou l'un des cinq plus hauts salariés) d'une société cotée en bourse (ou négociée hors bourse) ou d'une société affiliée à une telle société?

Ou

Seul ou au sein d'un groupe, possédez-vous plus de 10 % des droits de vote attachés à tous les titres avec droit de vote?

Oui

Non Nom de la (des) société(s) :

Si oui, êtes-vous un initié tenu d'effectuer une déclaration aux termes de la réglementation sur les valeurs mobilières du Canada?

Oui

Non Nom de la (des) société(s) :

b. Seul ou avec d'autres personnes, êtes-vous titulaire de plus de 20 % des titres avec droit de vote en circulation d'une société cotée en bourse (ou négociée hors bourse) ou d'une société affiliée à une telle société?

Oui

Non Nom de la (des) société(s) :

c. Seul ou au sein d'un groupe, êtes-vous un membre détenant une participation majoritaire dans une société cotée en bourse (ou négociée hors bourse) ou d'une société affiliée à une telle société?

Oui

Non Nom de la (des) société(s) :

2. Êtes-vous titulaire d'un compte de courtage auprès d'autres institutions financières ou avez-vous un mandat de négociation pour un tel compte?

Oui Institution(s)
financière(s) :

Non Type de compte :

Type de compte :

3. Êtes-vous titulaire d'un autre compte BMO Ligne d'action ou avez-vous un mandat de négociation pour un tel compte?

Oui

Non Compte N° 1 :

Compte N° 2 :

4. Une autre personne aura-t-elle un intérêt financier dans votre (vos) compte(s) ou pourra-t-elle exercer un contrôle sur ceux-ci? Si oui, veuillez remplir la formule « Mandat de négociation ou procuration ».

Oui

Non Nom :

5. Est-ce que quelqu'un d'autre que vous utilisera ce compte ou y effectuera des transactions? À l'exception des personnes autorisées à donner des instructions à l'égard du compte, p. ex. un cotitulaire du compte, un agent négociateur, un mandataire ou un fiduciaire.

Oui

Si oui, veuillez compléter le formulaire de la détermination quant aux tiers. Veuillez communiquer avec BMO Ligne d'action ou visiter notre site web pour des

Non formules supplémentaires.

6. Voulez-vous ajouter une personne-ressource de confiance?

Si nous croyons que votre compte pourrait être à risque de fraude, si nous avons des préoccupations au sujet de vos facultés mentales ou si nous devons confirmer des renseignements à votre sujet ou à propos de votre représentant légal, nous pourrions communiquer avec votre personne-ressource de confiance. Cette personne pourra confirmer certains renseignements à votre sujet, mais ne sera pas autorisée à prendre des décisions ou à effectuer des transactions relatives à votre compte.

Oui Si oui, veuillez remplir notre formule Personne-ressource de confiance.

Non

G CONNAISSANCES EN MATIÈRE DE PLACEMENTS**Parmi les énoncés suivants, lequel décrit le mieux vos connaissances actuelles en matière de placement?**

Pourquoi le demandons-nous: Plus vous avez d'expérience avec les différents types de placements et plus vous connaissez le rapport risque-rendement, mieux vous comprendrez la volatilité des marchés.

- Aucune** - Je n'ai pas d'expérience en matière de placement et de stratégies de placement.
- Limitée** - J'ai une expérience limitée en matière de placement et de stratégies de placement. J'ai investi dans des CPG, des fonds d'investissement de titres à revenu fixe et des fonds d'investissement d'actions, mais pas dans des obligations et des actions individuelles.
- Bonne** - J'ai une expérience modérée en matière de placement et de stratégies de placement. J'ai investi dans une variété de titres, y compris des obligations et des actions individuelles, et je comprends bien le rapport risque-rendement.
- Excellente** - Je comprends parfaitement les types de placements complexes, le rapport risque-rendement et les stratégies de négociation liées à ces titres (y compris les obligations, les actions et les options).

Votre expérience en matière de placement

Dans quels types de placement avez-vous acquis de l'expérience dans le passé? (Sélectionnez toutes les réponses applicables.)

- Obligations, CPG
- Fonds d'investissement
- Placements non traditionnels
- Ventes à découvert
- Options (Veuillez préciser)
- Marchandises
- Actions

Dans combien de temps prévoyez-vous retirer une somme importante de ce compte?

Pourquoi le demandons-nous: Plus vous conservez vos fonds investis durant une longue période, plus vous aurez de souplesse dans la constitution de votre portefeuille et dans la gestion des risques.

- Moins de 1 an** - Je veux retirer des fonds très bientôt.
- 1 à 3 ans** - Je veux mettre de l'argent de côté pendant une courte période et je n'en aurai pas besoin pendant au moins un an.
- 3 à 5 ans** - Je veux faire fructifier mon argent pendant quelques années et je n'en aurai pas besoin avant un certain temps.
- 5 à 10 ans** - Je veux faire fructifier mon argent sur une durée modérée et je n'aurai pas besoin de le retirer avant de nombreuses années.
- 10 ans et plus** - Je veux faire fructifier mon argent à long terme et je n'aurai pas besoin de le retirer.

Utiliserez-vous ce compte comme une source de revenus annuels ou prévoyez-vous utiliser régulièrement les fonds de ce compte pour couvrir vos dépenses ou vos autres obligations financières?

Pourquoi le demandons-nous: Plus vous dépendez d'un compte pour obtenir des revenus annuels ou pour faire des retraits fréquents, plus vous devez évaluer avec prudence le niveau de risque que vous êtes prêt à prendre.

- Non** - Je n'utiliserai pas ce compte comme une source de revenus annuels et je ne prévois pas retirer régulièrement des fonds de ce compte.
- Oui** - J'utiliserai ce compte comme source de revenus annuels ou pour retirer régulièrement des fonds afin de couvrir mes dépenses ou d'autres obligations financières.

Quel pourcentage du total de votre épargne ou de vos actifs à investir ce compte représentera-t-il?

Pourquoi le demandons-nous: Plus vous investissez une part importante de votre épargne ou de vos actifs à investir dans votre nouveau compte ConseilDirect, plus vous devez évaluer avec prudence le niveau de risque que vous êtes prêt à prendre.

- 0 à 25 %** - J'ai beaucoup d'épargne ou de placements à l'extérieur de mon compte ConseilDirect, et mon compte contiendra un faible pourcentage du total de mon épargne ou de mes actifs à investir.
- De 25 % à 50 %** - J'ai de l'épargne ou des placements à l'extérieur de mon compte ConseilDirect, et mon compte contiendra un pourcentage modéré du total de mon épargne ou de mes actifs à investir.
- De 50 % à 75 %** - J'ai un peu d'épargne ou de placements à l'extérieur de mon compte ConseilDirect, et mon compte contiendra un pourcentage assez élevé du total de mon épargne ou de mes actifs à investir.
- De 75 % à 100 %** - J'ai très peu d'épargne ou de placements à l'extérieur de mon compte ConseilDirect, et mon compte contiendra la totalité ou la quasi-totalité de mon épargne et de mes actifs à investir.

Quelle serait votre première réaction si vous perdiez 20 % de la valeur de votre compte, soit 20 000 \$ dans un portefeuille de 100 000 \$?

Pourquoi le demandons-nous: Nous voulons connaître votre niveau de confort, tant sur le plan financier qu'émotionnel, en ce qui a trait aux pertes qui peuvent survenir lorsque le marché fluctue.

- C'est une perte importante**
Je n'arrive pas à croire que mon compte a perdu 20 % de sa valeur. C'est un montant important et j'ai de la difficulté à l'accepter.
- Ça m'inquiète un peu**
Je ne suis pas trop inquiet en ce moment, mais ça me préoccupe un peu que la valeur de mon compte ait autant chuté.
- Ce n'est pas un problème**
Je vois les choses à long terme. Tant que mon compte a le potentiel de croître à long terme, je ne m'inquiète pas trop des fluctuations du marché qui pourraient avoir une incidence sur mon compte.
- C'est très bien, achetons davantage**
Ça ne change rien pour moi et ça ne m'inquiète pas. Je vois cela comme une occasion d'investir et d'acheter davantage.

Quel serait votre idéal en matière de portefeuille de placements et d'objectif de rendement? Votre type de portefeuille et votre objectif de rendement doivent correspondre à ce que vous avez sélectionné comme niveau de confort relativement au risque et aux pertes.

Pourquoi le demandons-nous: Comme le risque et le rendement sont habituellement liés, plus vous êtes prêt à prendre de risques, plus les occasions de rendement sont grandes.

- Accent mis sur un risque faible**
Je préfère un portefeuille de placements axé davantage sur la diminution du risque et la limitation des pertes à court terme. En échange, je suis prêt à sacrifier le potentiel de rendement à long terme.
- Équilibre entre risque et rendement**
Je préfère un portefeuille de placements qui assure un équilibre entre la limitation du risque et des pertes à court terme et le potentiel de rendement à long terme.
- Accent accru sur le rendement**
Je préfère un portefeuille de placements axé davantage sur le potentiel de rendement à long terme plutôt que sur la limitation du risque et des pertes à court terme.
- Accent mis principalement sur le rendement**
Je préfère un portefeuille de placements axé principalement sur le potentiel de rendement à long terme et dans lequel on cherche peu à limiter le risque et les pertes à court terme.

H VOTRE PROFIL D'INVESTISSEUR

Choisissez le profil que vous croyez vous convient le mieux:

1. Revenu

Ce profil convient à l'investisseur qui privilégie la sécurité et qui a une préférence pour une préservation du capital et une croissance limitée. En général, l'investisseur qui vise le revenu dépend de ses placements. Il investit principalement dans les catégories d'actif plus sûres comme les espèces, les quasi-espèces et les titres à revenu fixe, et limite les placements dans les actions à rendement élevé. Son compte de placement est une source de liquidités. Ce type d'investisseur ne se sent pas à l'aise avec des fluctuations importantes de la valeur de son portefeuille d'une année à l'autre et est satisfait d'un taux de croissance égal à l'inflation. La tolérance au risque de cet investisseur est faible ou moyenne. La répartition de l'actif cible pour ce profil est 26 % d'équité et 74 % à revenu fixe. Il est disposé à accepter que son compte soit investi à hauteur de 10 % dans des actifs risqués.

2. Équilibré

Ce profil convient à l'investisseur modéré qui recherche un revenu et une croissance à long terme, afin d'obtenir un équilibre entre le risque et le rendement de ses placements. Il vise l'atteinte de ces objectifs au moyen d'une combinaison de titres à revenu fixe et de placements axés sur la croissance. Son compte de placement est parfois une source de liquidités. Cet investisseur recherche un taux de croissance légèrement supérieur à l'inflation; il sait que la valeur de son portefeuille peut fluctuer et cela ne le dérange pas. La tolérance au risque de cet investisseur est moyenne. La répartition de l'actif cible pour ce profil est 53 % d'actions et 47 % à revenu fixe. L'investisseur Équilibré est disposé à accepter que son compte soit investi à hauteur de 20 % dans des actifs risqués.

3. Croissance

Ce profil convient à l'investisseur patient. L'investisseur axé sur la croissance cherche à investir dans des titres qui affichent des perspectives de croissance supérieures à la moyenne de leur secteur ou de l'ensemble du marché. Il investit principalement dans les titres de participation, pour obtenir une croissance à long terme, et dans une moindre mesure, dans les espèces, les quasi-espèces et les titres à revenu fixe. Son compte de placement est rarement une source de liquidités. Cet investisseur recherche un taux de croissance supérieur à l'inflation; il sait que la valeur de son portefeuille peut fluctuer modérément et cela ne le dérange pas. La tolérance au risque de cet investisseur est moyenne ou élevée. La répartition de l'actif cible pour ce profil est 80 % d'équité et 20 % à revenu fixe. L'investisseur Croissance est disposée à accepter que son compte soit investi à hauteur de 30 % dans des actifs risqués.

4. Croissance dynamique

Ce profil convient à l'investisseur audacieux. L'investisseur axé sur la croissance dynamique cherche à maximiser ses rendements en investissant dans des titres qui affichent des perspectives de croissance supérieures à la moyenne de leur secteur ou de l'ensemble du marché et il est prêt à prendre un risque supplémentaire. Il privilégie les titres de participation assortis d'un niveau de risque élevé pour obtenir un potentiel de croissance supérieur à long terme. Son compte de placement n'est pas une source de liquidités. Cet investisseur recherche un taux de croissance bien supérieur à l'inflation; il sait que la valeur de son portefeuille peut fluctuer considérablement et cela ne le dérange pas. La tolérance au risque de cet investisseur est élevée. La répartition de l'actif cible pour ce profil est 100 % d'équité et 0 % à revenu fixe. L'investisseur Croissance dynamique est disposé à accepter que son compte soit investi à hauteur de 100 % dans des actifs risqués.

I GESTION DU RISQUE DU PORTEFEUILLE

Les balises suivantes s'appliquent à votre portefeuille afin d'en diminuer l'exposition au risque et s'adressent aux clients du service ConseilDirect qui ont plus de 70 ans: Le risque total admissible de votre profil d'investisseur est réduit de 20 %.

Pour les investisseurs du profil Prudent, votre limite de risque est de 8 %

Pour les investisseurs équilibré, votre limite de risque est de 16 %

Pour les investisseurs de croissance, votre limite de risque est de 24 %

Pour les investisseurs dynamique, votre limite de risque est de 80 %

Cochez la case ci-dessous, si vous ne souhaitez pas appliquer ces balises.

Je ne souhaite pas que ces balises s'appliquent à mon compte et j'accepte le risque associé à mon portefeuille.

J SIGNATURE CELI

- Conformément à la politique de BMO Ligne d'action, le titulaire du CELI doit avoir atteint l'âge de la majorité dans sa province ou son territoire de résidence et avoir un NAS valide.
- Un CELI ne peut être ouvert que par un particulier (par opposition à une société par actions ou une fiducie). Le compte doit être ouvert par la personne qui en est le titulaire; il ne peut pas être ouvert par une personne au nom d'une autre.
- Seul le titulaire du compte peut cotiser au CELI. Aucun reçu de cotisation ne sera produit et les cotisations ne sont pas déductibles du revenu imposable. En revanche, le revenu gagné dans le CELI n'est pas assujéti à l'impôt et les retraits du CELI (à même les cotisations ou le revenu) ne sont pas imposables.
- Il incombe au titulaire du compte de déterminer ses droits de cotisation au CELI et de veiller à ne pas dépasser le plafond autorisé. Autrement, il s'expose à un impôt de pénalité mensuel de 1 % sur l'excédent versé dans le CELI.
- Si vous devenez un non-résident, vous pouvez conserver votre CELI, et vos revenus de placement et retraits continueront de profiter de l'exonération de l'impôt. Cependant, aucune cotisation au CELI ne serait autorisée et aucun droit de cotisation ne s'accumulerait au cours des années durant lesquelles vous êtes un non-résident

Je demande à la Société de fiducie BMO d'agir à titre de fiduciaire à l'égard de mon compte d'épargne libre d'impôt BMO Ligne d'action (CELI, conformément aux modalités de la convention de fiducie qui se trouve dans la Convention de compte client (https://www.bmoinvestorline.com/adviceDirect/pdfs/CustomerAgreementBooklet_F.pdf). Je reconnais avoir imprimé et lu la convention de fiducie et je conviens d'en respecter les modalités. Je déclare que tous les renseignements fournis dans les présentes sont exacts et complets et que j'ai reçu les Conventions de client (https://www.bmoinvestorline.com/adviceDirect/pdfs/CustomerAgreementBooklet_F.pdf), la Déclaration relative aux conflits d'intérêts (https://www.bmoinvestorline.com/General_Info/ConflictsOfInterest_FR.pdf), le document Divulgateur relative aux liens (https://www.bmoinvestorline.com/adviceDirect/pdfs/RelationshipDisclosure_F.pdf), et le document Barème de frais et nombre d'opérations autorisées (https://www.bmoinvestorline.com/adviceDirect/pdfs/ADFeeSchedule_F.pdf). En plus d'avoir passé en revue ces documents, j'accepte / nous acceptons les modalités décrites dans les Conventions de client, la Déclaration relative aux conflits d'intérêts, le document Divulgateur relative aux liens et le document Barème de frais et nombre d'opérations autorisées. Je conviens d'aviser BMO Ligne d'action immédiatement, par écrit, de tout changement important concernant mes renseignements personnels et financiers.

Je conviens que la Société de fiducie BMO, en tant qu'émetteur du CELI, produira auprès du ministre du Revenu national un choix pour l'enregistrement de l'arrangement admissible à titre de CELI en vertu de l'article 146.2 de la Loi de l'impôt sur le revenu, produira auprès du ministre du Revenu national un choix pour l'enregistrement de l'arrangement admissible à titre de CELI.

ACCEPTÉ PAR BMO LIGNE D'ACTION COMME MANDATAIRE POUR LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BMO.

Agent Ligne
d'Action

Date
AA/MM/JJ

Signature du
demandeur

Date
AA/MM/JJ

● Rappel: vous devez également remplir la section K

K SIGNATURES POUR TOUS LES COMPTES**NORME CANADIENNE 54-101 – INFORMATION SUR LES COMMUNICATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES**

Les lois canadiennes sur les valeurs mobilières nous obligent à obtenir vos instructions à l'égard des points ci-dessous concernant les titres que vous détenez dans le cadre de votre compte. Veuillez lire la Norme canadienne 54-101, Communication avec les propriétaires véritables des titres d'un émetteur assujéti, qui figure à l'article 4, partie C du Conventions du client.

Partie 1 – Divulgateur des renseignements concernant la propriété véritable

Aux fins des lois canadiennes sur les valeurs mobilières, vous pouvez divulguer mon nom, mon adresse, mon adresse courriel, les titres que je détiens et la langue de communication que je préfère (français ou anglais) aux émetteurs des titres que je détiens auprès de vous et à d'autres personnes ou sociétés, conformément aux lois canadiennes sur les valeurs mobilières.

Oui Non

Remarque : Si vous répondez « Non », vous serez responsable de tous les frais engagés pour vous faire parvenir les documents d'actionnaire.

Partie 2 – Réception des documents à l'intention des porteurs de titres

Aux fins des lois canadiennes sur les valeurs mobilières, veuillez cocher la case qui correspond aux documents que vous voulez recevoir. Les documents destinés aux porteurs de titres envoyés aux propriétaires véritables de titres sont les suivants :

- les documents liés aux procurations pour les assemblées annuelles et extraordinaires;
- les rapports annuels et les états financiers qui ne font pas partie des documents liés aux procurations; et
- les documents envoyés aux porteurs de titres qui ne sont pas exigés par les lois sur les sociétés ou sur les valeurs mobilières.

Je SOUHAITE recevoir TOUS les documents destinés aux propriétaires véritables de titres.

Je REFUSE de recevoir TOUS les documents destinés aux propriétaires véritables de titres. (Même si je ne veux pas recevoir ces types de documents, je comprends qu'un émetteur assujéti, une autre personne ou une société peut me faire parvenir ces documents à ses frais.)

Je SOUHAITE recevoir UNIQUEMENT les documents relatifs aux procurations envoyés en vue des assemblées extraordinaires.

Remarque importante : Ces instructions ne s'appliquent pas aux demandes spécifiques que vous pouvez présenter à un émetteur assujéti concernant l'envoi d'états financiers intermédiaires. Outre ces cas, les instructions que vous donnez dans la présente

demande ne s'appliquent pas aux rapports annuels ou aux états financiers de fonds d'investissement qui ne font pas partie des documents liés aux procurations. Dans le cadre d'un fonds d'investissement, on peut vous demander d'indiquer expressément si vous souhaitez recevoir le rapport annuel ou les états financiers de celui-ci.

Partie 3 – Langue de communication préférée

Je conviens que les documents que je recevrai seront rédigés dans ma langue de communication préférée, s'ils existent dans cette langue.

Partie 4 – Consentement à la livraison électronique de documents

En vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières, nous sommes autorisés à vous transmettre certains documents par voie électronique si vous nous y autorisez.

Je CONSENS à recevoir des documents par voie électronique et j'ai fourni mon adresse courriel à la section A de la demande.

JE NE CONSENS PAS à recevoir des documents par voie électronique.

Au nom du ou des propriétaires véritables du ou des comptes ouverts dans le cadre de cette demande, j'ai lu et compris l'explication que vous m'avez fournie relativement à la Norme canadienne 54-101, Communication avec les propriétaires véritables des titres d'un émetteur assujéti. Les choix que j'ai indiqués ci-dessus s'appliquent à tous les titres détenus dans le ou les comptes.

De frais mensuels de 2 \$ par compte, majorés des taxes applicables, s'appliqueront pour l'envoi des relevés papier par la poste.

Signature du
demandeur

Date
AA/MM/JJ

RENSEIGNEMENTS SUR LE COURTIER CHARGÉ DE COMPTE

Je reconnais avoir été informé du fait que BMO Ligne d'action est un remiser et BMO Nesbitt Burns Inc., un courtier chargé de compte à l'égard de mon compte. BMO Ligne d'action doit veiller à ce que toutes les exigences de conformité soient respectées pour mon compte. À des fins de comptabilité et de réglementation, je suis considéré comme un client de BMO Nesbitt Burns Inc. qui est chargée de l'exécution et du règlement des opérations, de la garde des titres, de la préparation des avis d'exécution et des relevés de comptes. BMO Banque de Montréal détient les soldes en espèces des comptes non enregistrés et la Société de fiducie BMO détient, pour sa part, les soldes en espèces des comptes.

K SIGNATURES POUR TOUS LES COMPTES**DIVULGATION CONCERNANT LES LOCAUX PARTAGÉS**

Je reconnais (nous reconnaissons) que, pour mes (nos) opérations sur titre, je ferai (nous ferons) affaire avec BMO Ligne d'action Inc., membre de l'Organisme canadien de réglementation des investissements (OCRI) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE).

BMO Ligne d'action Inc. pourrait partager des locaux avec les entités aff liées mais distinctes ci-après :

- La Banque de Montréal, qui offre des services bancaires et financiers
- BMO Investissements Inc., une filiale de Bank of Montreal Holding Inc., qui offre des produits de fonds d'investissement par l'intermédiaire de représentants en fonds d'investissement, et, au Québec, par l'intermédiaire de planif cateurs financiers enregistrés.
- BMO Nesbitt Burns Inc., une filiale en propriété exclusive de BMO Banque de Montréal, qui offre des services-conseils complets en matière de placement.
- BMO Nesbitt Burns Valeurs Mobilières Ltée, une filiale en propriété exclusive de BMO Nesbitt Burns Inc., qui offre des services aux clients des États-Unis à titre de courtier en valeurs mobilières inscrit et de conseiller en placement inscrit aux États-Unis.
- BMO Services conseils en assurances et planif cation successorale inc., une filiale en propriété exclusive de BMO Nesbitt Burns, qui offre des produits d'assurance par l'intermédiaire d'agents d'assurance vie autorisés et, au Québec, par l'intermédiaire de conseillers en sécurité financière.
- BMO Gestion privée de placements Inc., une filiale en propriété exclusive de BMO Nesbitt Burns Inc., qui offre des services de négociation de titres et instruments dérivés et des services-conseils connexes par l'intermédiaire de représentants inscrits.
- La Société de fiducie BMO, une filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal, qui offre des services successoraux, fiduciaires, de planification et de garde de valeurs.

Je reconnais (nous reconnaissons) avoir lu et compris la présente divulgation et je comprends (nous comprenons) que les locaux sont partagés.

Signature du demandeur

Date
AA/MM/JJ

AUTORISATION POUR LES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET LES RENSEIGNEMENTS SUR LE CRÉDIT

J'autorise / nous autorisons BMO Ligne d'action à recueillir des renseignements personnels et des renseignements sur le crédit auprès d'une agence d'évaluation du crédit et de BMO Groupe financier, pour vérifier mon / notre identité et prévenir le vol ou la fraude.

Signature du demandeur

Date
AA/MM/JJ

Veillez fournir une photocopie vérifiée d'une pièce d'identité avec photo délivrée par un gouvernement fédéral, provincial ou territorial.

CONSENTEMENT RELATIF À LA DIVULGATION DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Pour en savoir plus sur la façon dont nous recueillons, utilisons, divulguons et protégeons vos renseignements personnels, vos choix et vos droits, veuillez consulter notre Code de confidentialité (que vous pouvez obtenir à l'adresse bmo.com/confidentialite, dans toutes nos succursales).

Qu'entend-on par renseignements personnels?

Vos renseignements personnels comprennent les renseignements que vous nous avez fournis ou que nous avons recueillis à votre sujet auprès d'autres sources, comme les agences d'évaluation du crédit, notamment votre nom, votre adresse, votre âge, vos renseignements financiers, votre numéro d'assurance sociale ou les renseignements sur votre emploi, ainsi que d'autres renseignements pouvant servir à établir votre identité.

Pourquoi avons-nous besoin de vos renseignements personnels?

Nous recueillons et utilisons vos renseignements personnels pour :

- vérifier votre identité;
- nous assurer que les renseignements que nous avons sur vous sont exacts;
- comprendre vos besoins financiers (et établir votre admissibilité à des produits et à des services que vous avez demandés ou acceptés ou préautorisés);
- pour gérer notre relation avec vous;
- prévenir la fraude et gérer d'autres risques;
- vous informer de produits et de services susceptibles de vous intéresser;
- comprendre nos clients, notamment au moyen d'analyses, afin de mettre au point et de personnaliser nos produits et services;
- satisfaire aux exigences légales ou réglementaires, ou encore à toute autre exigence permise par la loi;
- répondre à vos questions.

Nous utiliserons également vos renseignements personnels pour prendre des décisions en temps réel en utilisant des outils pour automatiser le traitement de vos renseignements personnels, par exemple, pour approuver ou refuser votre prêt. Ces décisions peuvent avoir une incidence sur les produits, les prix, les services ou les caractéristiques que nous pouvons vous offrir et sont également utilisées pour vous protéger contre la fraude.

Si nous avons une autre raison d'utiliser vos renseignements personnels, nous vous en informerons.

Communication de vos renseignements personnels

BMO Groupe financier désigne la Banque de Montréal et ses sociétés affiliées. Nous communiquons vos renseignements personnels, y compris les renseignements concernant vos représentants autorisés et vos bénéficiaires, à d'autres entités de BMO Groupe financier, dans la mesure permise par la loi pour :

- assurer l'exactitude des renseignements dont nous disposons sur vous, vos représentants autorisés et vos bénéficiaires;
- gérer l'ensemble de notre relation avec vous;
- offrir une meilleure expérience client;
- répondre à vos besoins à mesure qu'ils évoluent et se développent;
- gérer nos activités.

Vos choix

Avec votre consentement, qui est facultatif, BMO Ligne d'action partagera également des renseignements précis sur votre ou vos comptes avec d'autres entités de BMO Groupe financier aux fins décrites ci-dessus. Ce consentement ne s'applique qu'à BMO Ligne d'action et vise tous vos comptes chez BMO Ligne d'action à moins que vous ne retiriez votre consentement à une date ultérieure. Il vous est possible de refuser de consentir au partage de renseignements précis sur votre ou vos comptes par d'autres entités de BMO Groupe financier. Vous trouverez dans notre Code de confidentialité la liste des entités de BMO Groupe financier et la marche à suivre pour signaler votre refus du partage de renseignements.

Veillez cocher un choix :

Je consens Je ne consens PAS

avec d'autres entités de BMO Groupe financier. Je reconnais cependant ne pas pouvoir refuser le partage de mes renseignements personnels entre deux entités ou plus de BMO Groupe financier qui me procurent un produit ou un service qu'elles offrent conjointement.

Préférences concernant le marketing direct de BMO Groupe financier

Le marketing direct est la méthode que nous utilisons pour communiquer avec vous par la poste, par téléphone ou par courriel, à l'aide des coordonnées que vous nous avez données, pour vous informer des produits et des services que nous croyons susceptibles de vous intéresser. Nous ne sommes pas tenus d'obtenir votre consentement pour vous transmettre des communications concernant les produits et les services dont vous disposez actuellement, y compris des renseignements sur la façon de faire un meilleur usage de ces produits ou services, sur leurs caractéristiques supplémentaires ou sur des opérations réalisées au moyen des produits ou des services.

Veillez cocher un choix :

Je consens Je ne consens PAS

à recevoir des documents de marketing direct de la part de BMO Ligne d'action ou d'autres membres de BMO Groupe financier.

Je reconnais que BMO Ligne d'action peut verser à d'autres sociétés membres de BMO Groupe financier, ou en recevoir, des frais d'indication, qu'un barème de ces frais et les modalités applicables sont disponibles sur demande et sont compris dans les Conventions de client. Si vous consentez à l'échange de renseignements vous concernant, BMO Ligne d'action ou une autre entité fournissant l'indication, si l'indication n'émane pas de BMO Ligne d'action, peut communiquer des renseignements vous concernant à l'entité qui reçoit l'indication afin d'effectuer l'indication de client et d'en permettre l'administration. Les renseignements vous concernant s'entendent de renseignements financiers ou relatifs à votre situation financière, y compris des renseignements servant à établir votre identité ou à déterminer votre admissibilité à certains produits et services, ou de renseignements requis en vertu d'exigences réglementaires.

Signature du demandeur

Date
AA/MM/JJ

L DÉSIGNATION DE L'ÉPOUX OU DU CONJOINT DE FAIT EN TANT QUE TITULAIRE SUCCESSEUR*

Je, le Titulaire du CÉLI, désigne mon époux ou conjoint de fait (dont le nom est indiqué ci-dessous) comme titulaire successeur du CÉLI à mon décès. En tant que titulaire successeur, mon époux ou conjoint de fait acquerra tous mes droits à titre de titulaire du CÉLI à mon décès, et le CÉLI sera maintenu à son nom. (Les termes « époux » et « conjoint de fait » s'entendent au sens qui leur est donné dans la Loi de l'impôt sur le revenu.)

Je comprends que cette désignation ne prendra pas effet si la personne dont le nom est indiqué ci-dessous n'est plus mon époux ou conjoint de fait à mon décès (ou si elle décède avant moi). Je comprends également que je peux révoquer ou modifier cette désignation en tout temps, et qu'il m'incombe de soumettre une nouvelle désignation en cas de rupture de mon mariage ou partenariat domestique (ou si la personne dont le nom est indiqué ci-dessous décède avant moi) si je désire désigner une autre personne.

Nom de l'époux
ou conjoint
de fait

Prénom de l'époux
ou conjoint de fait

Numéro d'assurance sociale
de l'époux ou conjoint de fait titulaire

Signature du

Date
AA/MM/JJ

* Cette désignation n'est pas possible au Québec en raison des différences du système juridique québécois.